

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos.....	02
Remerciements.....	03
Table des matières.....	04
Introduction.....	07
<u>1ere Partie</u> :Le contexte.....	09
1.1 - L'immigration et le développement du Québec.....	09
1.2.1 -Les objectifs.....	10
1.2.2 - Les partenaires du Québec.....	12
1.2 - L'insertion professionnelle comme outil d'intégration.....	14
1.3 - La Communauté Algérienne au Québec.....	15
1.3.1- Ses caractéristiques.....	15
1.3.2- Quelques chiffres.....	16
<u>2me Partie</u> : Les difficultés d'intégration de la Communauté Algérienne (Analyse des données)	18
2.1-L'expérience québécoise.....	18
2.2 -La reconnaissance des diplômes et des qualifications Professionnels.....	20
2.3 -La discrimination.....	22
2.4 -Le bilinguisme.....	24
2.5 -L'adaptation culturelle.....	25
2.6 -Quelques éléments à retenir	26

3eme Partie :Pistes d'actions et recommandations.....	29
3.1 - Vulgariser l'information.....	29
3.2 - Sensibiliser davantage la société Québécoise.....	30
3.3 - Améliorer le processus d'intégration.....	31
3.3.1 Prise en charge en matière d'orientation selon le marché du travail.....	31
3.3.2 Prévoir des stages d'insertion au profit des nouveaux arrivants.....	32
3.3.3 Capitaliser les qualifications et expériences acquises à l'étranger.....	33
3.3.4 Assurer le suivi des nouveaux arrivants.....	34
3.3.5 Nécessité d'apprendre l'anglais.....	35
3.3.6 Évaluation périodique du processus d'intégration.....	35
3.4 –Renforcer le rôle des organismes communautaires algériens.....	36
3.4.1 Le plan de structuration.....	36
3.4.2 Les actions	38
3.4.2.1 La dimension culturelle.....	38
3.4.2.2 L'accompagnement durant le processus d'insertion.....	39
3.4.3 L'implication politique.....	39
Conclusion.....	41
Bibliographie.....	42
Les annexes.....	44
Questionnaire.....	45

Dépouillement des questionnaires.....	50
L'immigration au Québec par période ,1993-2002	52
les immigrants admis au Québec 2001-2005.....	53
Présentation power point.....	54

Introduction

Le mouvement d'immigration au Canada est partagé en trois composantes : la composante familiale, la composante humanitaire et la composante économique. Grâce à des ententes bilatérales avec le gouvernement du Canada, le Québec bénéficie de la possibilité de fixer les paramètres de sélection de cette dernière composante. La Composante économique permet de sélectionner des individus destinés au marché du travail et dont le potentiel de réussite est jugé optimal.

Dans le cadre de cette vision, la responsabilité d'intégration et la mise en œuvre des conditions favorables à l'insertion économique incombent au gouvernement responsable¹.

Malgré les efforts déployés par les différents paliers gouvernementaux ainsi que leurs partenaires, l'intégration des immigrants en général et maghrébins en particulier reste un objectif inachevé.

Comme définition, l'intégration est un processus complexe dont les indicateurs d'intégration sont² :

1-Les indicateurs objectifs :

- L'accessibilité aux services : pouvoir avoir accès aux mêmes services et bénéficier des mêmes droits que l'ensemble des citoyens et citoyennes.
- La compétence linguistique : pouvoir communiquer et travailler en français, langue commune.

¹ [http:// www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/AccesEmploiQuebec-rapportR](http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/AccesEmploiQuebec-rapportR) , Un emploi correspondant à ses compétences? Les travailleurs sélectionnés et l'accès à un emploi qualifié au Québec par Jean Renaud et Tristan Cayn

² www.tcri.qc.ca

- L'accès à l'emploi : pouvoir obtenir et effectuer un travail de qualité en lien avec ses compétences et basé sur le principe de reconnaissance des acquis.
- La participation citoyenne : pouvoir s'impliquer en tant que citoyen et citoyenne

2-Les indicateurs subjectifs :

- L'autonomie : en référence à la notion « d'empowerment » au renforcement des capacités individuelles.
- La reconnaissance : en référence au sentiment d'être accepté et reconnu par la société d'accueil.
- Le sentiment d'appartenance : en référence au sentiment d'inclusion et d'appartenance à la société d'accueil.

De ce fait, l'intégration est un processus multidimensionnel qui touche toutes les dimensions de la vie collective à savoir les dimensions linguistique, économique, sociale, culturelle, politique et religieuse.

L'immigration des Algériens au Canada et au Québec en particulier ne cesse de connaître une croissance très remarquée. Parmi ces derniers il y en a qui arrivent au Québec avec un niveau scolaire honorable et plus élevé que celui d'autres ressortissants, souvent plus élevé que celui de la population d'accueil, mais malgré leurs études supérieures et leurs expériences, ils se heurtent sur plusieurs barrières dans leurs poursuites de trouver un emploi. Les statistiques deviennent plus alarmantes lorsqu'on considère les universitaires des minorités visibles qui ont un taux de chômage de 20% par rapport à 8% pour l'ensemble de la main-d'œuvre. Quelles sont alors les difficultés qui entravent une meilleure intégration de la Communauté Algérienne au Québec ?

1ere Partie

Le contexte

1.1 - L'immigration et le développement du Québec

La situation démographique du Québec marquée par un taux de natalité très faible entraîne un ralentissement de l'accroissement naturel. L'accélération du vieillissement de la population pourrait entraîner une diminution de la population en âge de travailler dans moins de 15 ans.

Sur le plan économique, cette dynamique démographique engendre d'importants besoins de main-d'œuvre, en particulier dans le domaine de la santé.

L'immigration, qui permet un apport direct et immédiat de travailleurs qualifiés, est en mesure d'atténuer ces pénuries. Alors que l'immigration représente déjà 63%³ de la croissance de la population active du Québec, on prévoit qu'elle représentera la totalité de cette croissance d'ici dix ans.

Donc, l'immigration constitue un des outils importants que se donne le Québec pour relever ses défis de développement. Toutefois, pour que les personnes immigrantes contribuent pleinement à l'essor du Québec, il est primordial qu'elles puissent occuper un emploi correspondant à leurs compétences.

³ Statistique Canada, Recensement de 2001.

1.2.1 Les objectifs :

En termes d'objectifs qui sont élaborés dans ce stage, il s'agit tout d'abord de souligner les objectifs à caractère gouvernemental fixés par le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, et les objectifs relevant de l'analyse que je vais élaborer à partir du questionnaire pour déterminer quelles sont les difficultés qui entravent une meilleure intégration de la Communauté Algérienne. Des difficultés constatées à partir d'un échantillon de 218 personnes retenues, et ce, sur la base des obstacles, et des problèmes vécus lors de leur résidence dans la province du Québec, notamment en ce qui concerne leur intégration sur le marché de l'emploi au Québec, ce questionnaire se limitera à la Communauté **Algérienne immigrante**.

Donc le but de cette enquête est de permettre au Consulat Général d'Algérie à Montréal d'avoir un portrait sur les difficultés d'intégration de la Communauté Algérienne au Québec notamment sur le plan d'insertion professionnelle.

Il y a lieu de définir les différentes catégories se rapportant à la politique d'immigration au Québec, 3 catégories sont énumérées selon la loi sur l'immigration (L.C.2001, ch .27)⁴

Pour ces trois catégories d'immigrants l'objectif selon la planification triennale de l'immigration 2005-2007⁵, les admissions pour **l'immigration économique** seront de 27.800 individus en 2005, pour atteindre 30.900 personnes en 2007 soit une hausse de **11,15%**, pour **le regroupement familial** les admissions passeront de 9.500 en 2005 à

⁴ La loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (L.C.2001,CH.27)

⁵ http://www.immigration.quebec.gouv.qc.ca/francais/publications/pdf/planification_triennale_immigration_2005_2007_quebec.pdf

10.000 en 2007 soit une hausse de **5,26%**, enfin pour **les réfugiés et personnes semblables** entre 2005 et 2007 leur nombre s'élèvera à 7000 admis.

Pour l'ensemble de l'immigration toutes catégories confondues, l'objectif est d'atteindre 48.000 admissions pour 2007, soit une hausse de **9,1%** par rapport à 2004 (44.000 admissions maximum), l'immigration économique demeure la plus importante en nombre pour 2004 soit 60% (26.400/44.000), la part du regroupement familial pour 2004 représente 22,5% (9.900/44.000), quant aux réfugiés et autres représentent 17,5%.

Depuis 2001, l'immigration globale a cru de 2001 à 2004 de 17,6% en passant de 37.500 à 44.000 admis au Québec, pour mieux accompagner ce plan triennal 2005-2007 un plan stratégique a été élaboré par le MICC pour atteindre ces objectifs d'admissions et améliorer la politique d'intégration des nouveaux immigrants sur le sol québécois.

Le nouveau plan stratégique 2005-2008 du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles contribue au développement et à la prospérité du Québec en faisant en sorte que les personnes immigrantes et les membres des communautés culturelles participent pleinement à la société québécoise, et que les relations interculturelles soient harmonieuses.

Deux enjeux sont élaborés lors de ce nouveau plan 2005-2008⁶ par le MICC :

- 1/ L'apport stratégique de l'immigration et des communautés culturelles au développement et à la prospérité du Québec ;
- 2/ L'amélioration de la qualité des services à la clientèle, et la modernisation de l'État.

L'enjeu (1) s'articule autour de quatre orientations principales :

⁶ http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/pdf/PlanStrategique20052008_Synthese.pdf

1. Stimuler une offre d'immigration adaptée et sélectionner des candidats (es), répondant aux besoins du Québec ;
2. Soutenir l'intégration des nouveaux arrivants (es) et favoriser l'insertion durable en emploi ;
3. Favoriser une meilleure compréhension de la diversité auprès des citoyens, et contribuer à son rayonnement ;
4. Susciter l'engagement des instances locales et régionales en matière d'immigration, d'intégration et de relations interculturelles.

L'enjeu (2) s'articule autour de la modernisation de la prestation de services et offrir un milieu de travail mobilisateur.

1.2.2 Les partenaires du Québec :

Pour mettre en œuvre cette politique d'immigration au Québec, et que les immigrants atteignent leur plein potentiel, le gouvernement ne peut agir seul. L'intégration réussie des immigrants relève en effet de tous les acteurs qui interviennent de près ou de loin, auprès des personnes immigrantes ou des Québécois des communautés culturelles. L'immigrant et la société d'accueil dans son ensemble doivent donc être mobilisés et être parties prenantes de la réalisation d'un objectif et orientation commune bâtir ensemble une immigration bien intégrée.

Le Ministère des relations avec les citoyens et de l'immigration à titre de responsable de l'immigration, de l'intégration des immigrants et de la promotion de relations interculturelles harmonieuses , entend assumer , au nom du gouvernement un

leadership fort et bien défini en interpellant l'ensemble des ministères et organismes du gouvernement Québécois ainsi que toutes les composantes de la société pour faire en sorte que les objectifs poursuivis soient atteints le mieux et le plus rapidement possible, les principaux partenaires gouvernementaux :

- **Le ministère de l'emploi, de la solidarité sociale et de la famille**, notamment Emploi –Québec doit favoriser le développement de l'employabilité des personnes immigrantes et des minorités visibles, assister les nouveaux arrivants dans la recherche et l'obtention d'un emploi et contribuer, de concert avec les partenaires du marché du travail, au développement de l'emploi ;
- **Le Ministère de l'éducation**, dans l'intégration scolaire des jeunes immigrés et dans l'éducation interculturelle auprès des jeunes et des professionnels du réseau scolaire, ce ministère doit travailler de concert avec le ministère de l'emploi, de la solidarité sociale et de la famille, le conseil interprofessionnel du Québec, les établissements d'enseignement postsecondaire et d'autres partenaires pour développer une offre de service plus adaptée aux besoins des clientèles dont notamment les personnes immigrantes ;
- **Le Ministère de la santé et des services sociaux** doit offrir de services aux personnes immigrantes souffrant d'isolement social, dans la prévention de la violence conjugale et des agressions à caractère sexuel et dans le soutien aux personnes qui en sont victimes ;
- **Le Ministère du développement économique et régional et de la Recherche**, doit soutenir l'établissement des immigrants dans leurs régions autres que la

région métropolitaine de Montréal et pour aider les investisseurs et les entrepreneurs à réaliser leurs affaires ;

- **Investissement Québec** doit gérer le programme des immigrants investisseurs pour l'aide aux entreprises et la mise en œuvre du programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi ;
- **La Société d'habitation du Québec** pour les questions relatives au logement ;
- **La commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse** pour les questions de discrimination fondée, entre autres, sur la religion, la couleur, ou l'origine ethnique, notamment en matière de logement et de l'emploi ;
- **Le Secrétariat du conseil du trésor doit** favoriser un accès plus grand des immigrants et des Québécois des communautés culturelles aux emplois du secteur public ;
- **Le Conseil des relations interculturelles**, doit être un lieu de réflexion et d'échange d'idées et d'informations sur les questions d'intégration et de relations interculturelles.

Un certain nombre de mesures sont élaborées dans la politique gouvernementale en matière d'immigration pour venir en aide à ces partenaires pour les outiller, afin qu'ils puissent remplir adéquatement leur rôle.

1.2 - L'insertion professionnelle comme outil d'intégration

Pour la personne immigrante, l'intégration sociale et économique passe la plupart du temps par l'insertion professionnelle. En effet, pour de nombreux immigrants, notamment ceux de la catégorie des travailleurs qualifiés, la motivation principale

d'immigrer est l'amélioration de leur condition économique. En conséquence, l'accès à l'emploi revêt une importance particulière.

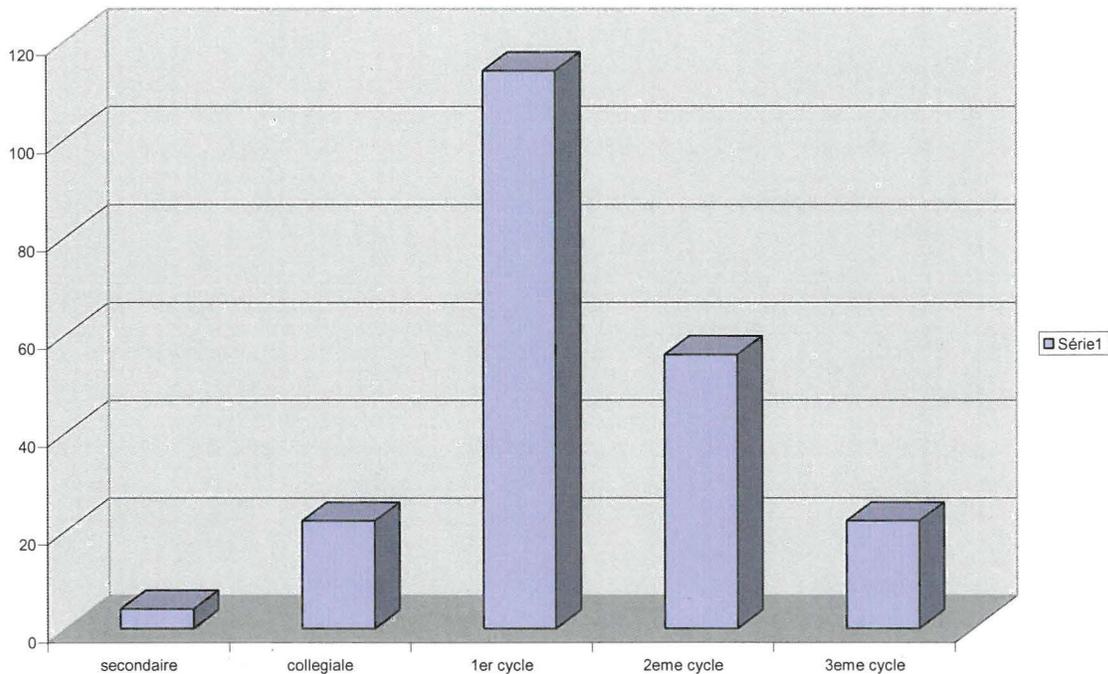
Même si le processus d'intégration comporte plusieurs dimensions, entre autres, l'apprentissage de la langue française et la langue anglaise, la compréhension des codes culturels de la société d'adoption et l'accès à un réseau social, c'est souvent l'obtention d'un emploi qui s'avère l'élément déterminant de ce processus. L'emploi permet à l'immigrant d'accélérer son processus d'intégration dans les diverses dimensions de la vie sociale.

1.3 - La Communauté Algérienne au Québec

1.3.1- Ses caractéristiques :

La Communauté Algérienne se caractérise par son niveau d'instruction dont la majorité a atteint un plus haut niveau de scolarité touchant différents domaines. L'échantillon retenu concrétise clairement cette réalité. Parmi les 218 personnes répondants 88% ont un niveau de Bac et plus comme l'indique **le graphe 1**.

Aussi la majorité de cette communauté a acquis une expérience professionnelle importante chacun dans son domaine dont une part très importante occupait des postes de responsabilités en Algérie, et de ce fait, elle a acquis des qualifications professionnelles qui, normalement, favorisent son intégration dans le marché d'emploi et contribuent au développement du Québec.



Graphe 1

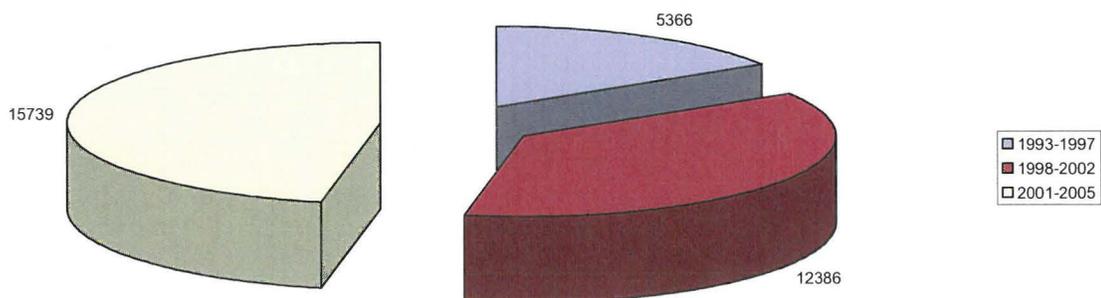
3.2- Quelques chiffres :

Jusqu'à maintenant peu de statistiques sont disponibles afin de circonscrire la Communauté Algérienne au Québec. D'après le recensement de 2001⁷ le nombre des Algériens recensés est de 16.610. Et de 2001 à 2005 ⁸le nombre des immigrants Algériens admis au Québec est de 15.739 .Le total nous donne 32.349 Algériens établis dans cette province à la fin de l'année 2005.mais le chiffre réel dépasse de loin les 40.000. ?

Les statistiques révèlent une croissance importante des immigrants algériens au Québec. Ils étaient 5.366 entre 1993 et 1997 alors que le chiffre a atteint le 15.739 entre 2001 et 2005

⁷ Statistique Canada, Recensement de 2001.

⁸ Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la recherche et de l'analyse prospective.



Cette croissance est due essentiellement à la décennie noire qu'a connue l'Algérie. Cette période a engendrée une certaine instabilité politique, de l'insécurité et en conséquence la décroissance économique.

Tous ces facteurs ont poussé les Algériens à chercher des conditions meilleures pour un éventuel épanouissement. Le Canada était à leurs yeux le pays type, d'une part par la facilité de s'y installer, à travers sa politique d'immigration, et d'autre part par le niveau de vie dans ce pays. Sans oublier bien entendu que la Communauté Algérienne maîtrise bien la langue française, facteur primordiale favorisant d'autant plus le choix de la province de Québec en vu d'une intégration plus facile et dépassant l'obstacle de l'anglais dans les provinces anglophones.

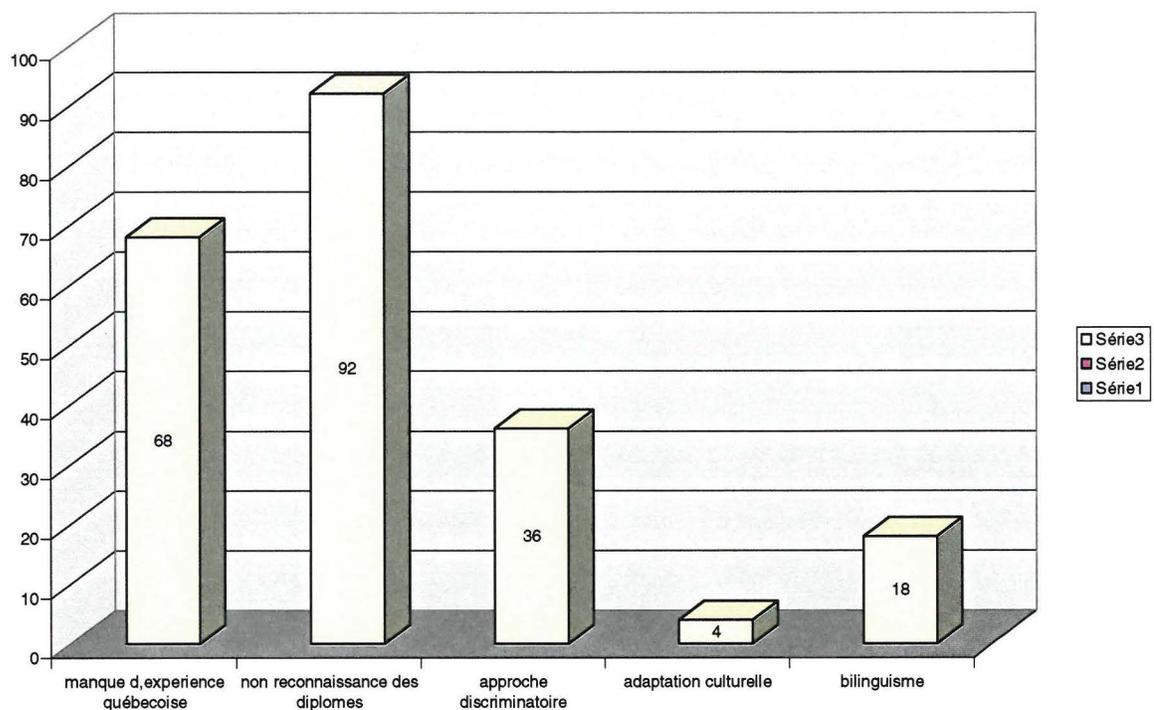
2eme Partie

Les difficultés d'intégration de la Communauté Algérienne (Analyse des données)

L'insertion professionnelle des immigrants dans le marché de l'emploi constitue l'obstacle majeur pour l'intégration de la Communauté Algérienne. Plus de 96% des participants à notre enquête ont confronté cet obstacle qui est attribuable essentiellement aux quatre facteurs à savoir : l'expérience québécoise ; la reconnaissance des diplômes et qualifications professionnelles ; la discrimination et le bilinguisme.

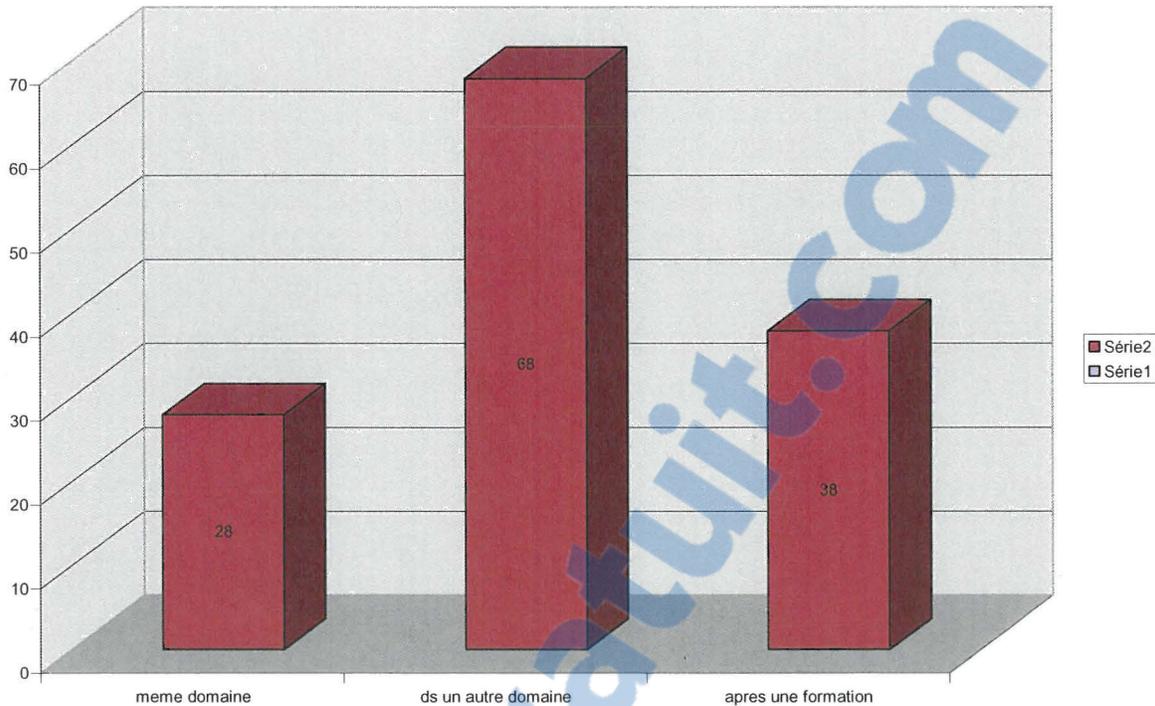
2.1 L'expérience québécoise :

L'expérience sur le marché de l'emploi québécois est parmi les causes principales d'une mauvaise intégration sur le marché de l'emploi. Les résultats de notre enquête révèlent l'importance de cette condition pour trouver un emploi à Québec, 68 personnes déclarent que l'expérience québécoise est la cause principale d'une mauvaise intégration sur le marché de l'emploi se qui correspond à 31.20% alors que 92 personnes déclarent que la reconnaissance des diplômes et des qualifications professionnelles dont l'expérience de travail acquise en Algérie en est la cause principale, ce qui correspond à 42.20%



Les causes d'une mauvaise intégration de la Communauté Algérienne

Dans ce cadre, la plupart s'interrogent sur l'importance de ce facteur (les diplômes et qualifications professionnelles acquis à l'étranger) dans la sélection des immigrants s'il n'est pas pris en considération dans l'embauche ici à Québec. Aussi, ils considèrent que cette condition n'a aucun sens puisque tous les immigrants sont privés de cette expérience, et de ce fait, elle constitue une cause pour marginaliser les immigrants de certains postes de travail. Cet obstacle a poussé plusieurs Algériens à travailler dans un autre domaine (50.74%) d'une part, et d'autre part, de retourner aux études pour pallier cette condition d'une autre manière.



2.2 La reconnaissance des diplômes et des qualifications professionnelles :

La reconnaissance des acquis des personnes formées à l'étranger est parmi les problèmes complexes qui entravent l'insertion des immigrants, chacun dans son domaine de compétence, et qui reste verrouillé par beaucoup de procédures à suivre pour atteindre cette reconnaissance. Surtout l'accès aux professions et métiers régis par les ordres professionnels. Dans ce cadre, George Tillman⁹ de l'Alliance canadienne des organismes d'éducation et de formation (ACOEF), affirme que le système canadien se caractérise par la multiplicité des acteurs, des démarches et des procédures. À son avis, plusieurs facteurs font obstacle à une meilleure évaluation juste, exacte et éclairée des titres de compétence à savoir:

⁹ Association des universités et collèges du Canada, La reconnaissance des titres de compétences étrangers : Établir une base de connaissance sur l'engagement des universités canadiennes et sur les grands enjeux, Mars 2005

- Le manque d'information sur les programmes et services offerts ;
- L'absence de contacts avec l'employeur et le manque d'expérience de travail au Canada ;
- La méconnaissance de la culture des milieux de travail au Canada ;
- Les exigences irréalistes pour l'octroi de permis et d'accréditation.

Dés 1971, le gouvernement et ses partenaires ont mis en œuvre diverses mesures afin de remédier aux difficultés auxquelles se heurtent les personnes formées à l'étranger qui souhaitent faire reconnaître leurs acquis. Jusqu'à maintenant la problématique n'est pas encore résolue définitivement.

À chaque fois, et selon le besoin, le gouvernement agit dans le souci de combler le déficit enregistré dans des domaines précis et les amendements du 10 mai 2006 sur le code des professions en témoignent. Ces amendements visent¹⁰ à donner de nouveaux outils aux ordres professionnels en leur permettant de délivrer trois nouvelles formes de permis concernant les professions de la santé. Ces dernières mesures confirment les exigences irréalistes comme il a précisé Mr George Tillman plus haut d'une part, et d'autre part touchent l'égalité des chances garantie par la Charte des droits et des libertés des personnes. Et de ce fait, le manque d'une volonté politique pour régler définitivement cette problématique comme il a souligné Mme Marie- Thérèse Chicha¹¹, professeure à l'école des relations industrielles de l'université de Montréal et spécialiste des programmes d'accès à l'égalité. (C'est déplorable et décevant, avance-t-elle. Ce

¹⁰ [http:// www.micc.gouv.qc.ca](http://www.micc.gouv.qc.ca) . Le gouvernement du Québec s'engage à faciliter l'accès des immigrants aux professions régies par les ordres professionnels – Communiqué

¹¹ Alexandre, Boulerice, Fonction publique- intégration des communautés culturelles : un lamentable échec. Le Devoir du 26/07/2006

sont de beaux instruments qui auraient pu servir à l'inclusion des groupes sous-représentés, mais ils ont été très mal appliqués et ont reçu bien peu d'appui politique)

Les résultats de notre enquête montrent que 96 % des répondants considèrent que la reconnaissance des acquis est le facteur le plus important qui contribue à une meilleure intégration des immigrants.

2.3 La discrimination :

La discrimination ¹²est une distinction, exclusion ou préférence fondée sur les motifs interdits par la Charte québécoise des libertés de la personne qui a pour effet de détruire ou compromettre l'exercice de ces droits et libertés.

Les motifs ce sont : la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, l'handicape ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

La discrimination peut être directe ou indirecte. La discrimination directe¹³ se présente lorsque la distinction, l'exclusion ou la préférence se fonde clairement sur l'un des motifs interdits par la Charte québécoise des droits et des libertés de la personne. Ainsi, un employeur qui refuse d'embaucher un Noir du seul fait qu'il est Noir fait de la discrimination directe.

La discrimination indirecte¹⁴ provient de l'application d'une pratique en apparence neutre et applicable à tous, mais qui a des effets préjudiciables envers les groupes définis sur la base des motifs de discrimination interdits par la Charte.

¹² www.micc.gouv.qc.ca. Vers une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination.

Document de consultation

¹³ Ibid.

¹⁴ Ibid.

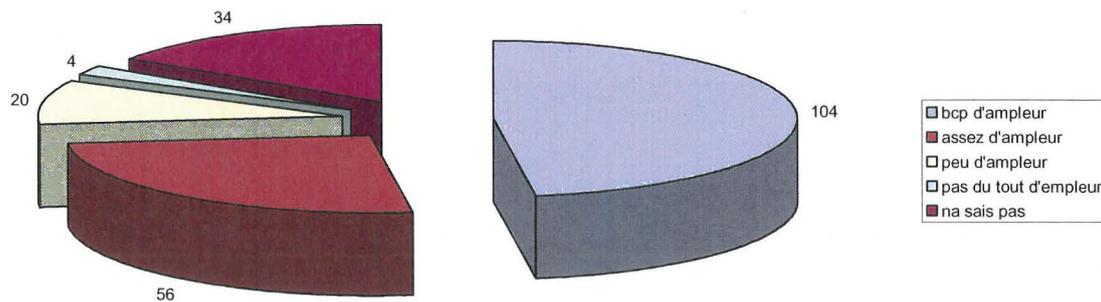
Et la discrimination systémique qui correspond à l'existence de certaines pratiques explicites ou implicites intégrées dans la culture sociale et institutionnelle, qui peuvent constituer des barrières à l'emploi pour certains groupes ethniques.

La remarque d'un jeune immigrant, informaticien de profession, faite à l'occasion d'un salon de l'emploi est très éloquente dans ce sens: « C'est bien beau cela, mais quand tu t'appelles Mohamed, l'économie favorable, ça ne compte pas ! »¹⁵

En effet, toutes les minorités visibles sont touchées, mais surtout les Arabes et les Noirs. La discrimination systématique se manifeste, par exemple, dans le processus de comblement des postes, la liste des qualifications requises peut être sans rapport avec les exigences réelles de l'emploi, tout en ayant un effet d'exclusion pour certains groupes : maîtrise parfaite du français exigée pour des postes qui ne la nécessitent pas vraiment (emploi de sécurité, d'entretien, etc.). En ce qui concerne la sélection, nous pouvons parler d'exclusion de curriculum vitae à partir de noms de candidats à consonance étrangère, entrevues faites par des personnes peu compétentes dans l'interprétation de codes culturels notamment dans le langage non verbal (cela peut amener de fausses interprétations).

Dans le cadre de notre enquête, parmi les 218 répondants, 106 disaient que la discrimination est un des obstacles d'intégration au Québec. Et 160 pensent que la discrimination a pris plus d'ampleur après les événements du 11 septembre 2001.

¹⁵ JOLICOEUR, Martin, Les Affaires, samedi 28 septembre 2002



2.4 Le bilinguisme :

Depuis que le Québec est privilégié par les Algériens notamment pour son caractère francophone, ces derniers sont confrontés à un problème de bilinguisme où la majorité des postes d'emploi disponibles exige la maîtrise de la langue anglaise.

Les résultats de notre enquête révèlent que le bilinguisme est le deuxième obstacle après l'emploi qui retarde l'intégration de ces immigrants dans la société québécoise. Dans ce cadre 156 répondants considèrent le bilinguisme comme un obstacle d'intégration et 192 répondants considèrent l'apprentissage de l'anglais parmi les facteurs qui contribuent à une meilleure intégration dans la société québécoise.

Il est vrai que la plupart des universités, des commissions scolaires ainsi que des instituts linguistiques offrent des programmes d'apprentissage de la langue anglaise mais cela dépend de la capacité financière de chaque immigrant sachant bien que la somme d'argent apportée par chaque immigrant ne suffit pas dans la plupart des cas,

même pour s'y installer. Et à défaut de cette contrainte les immigrants ont recours à l'aide sociale disponible à partir du troisième mois de leur arrivée à Québec.

L'apprentissage de cette langue requiert plus de temps en raison du choix de programme déterminé par les immigrants, et de ce fait, produit un autre obstacle qui retarde leur intégration dans le marché d'emploi.

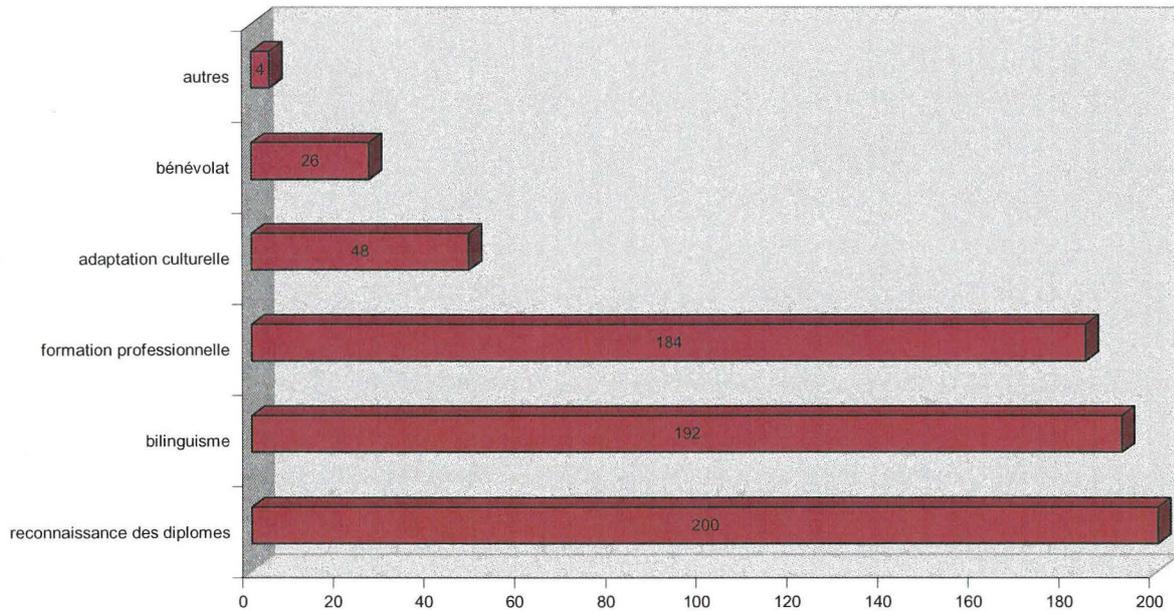
2.5 L'adaptation culturelle :

Selon la directrice du Centre Multi- Écoute, Mme Nathalie Basmadjian, «la plupart des nouveaux arrivants vivent « un choc culturel total ». Que ce soit la température, la religion, les traditions politiques ou encore les valeurs individualistes, bien des aspects de la société québécoise leur paraissent parfois incompréhensibles. La laïcité de l'État québécois, c'est-à-dire la séparation totale des pouvoirs politique et religieux, est nouvelle pour plusieurs. C'est également le cas de la Charte québécoise des droits et libertés, qui décrète le droit à l'égalité pour tous et accorde beaucoup d'importance aux droits et aux besoins des femmes et des enfants. Selon la Charte, les enfants ne sont pas « la propriété de leur parents », qui leur doivent plutôt la sécurité, le bien-être et la formation. La violence envers les enfants et les femmes est passible d'emprisonnement, ce qui heurtent parfois les immigrants de certains pays»¹⁶.

Dans le cadre de notre enquête, 32% des répondants déclarent que le choc culturel est parmi les obstacles d'intégration de la Communauté Algérienne au Québec alors que 22 % considèrent que l'adaptation culturelle est un facteur qui contribue à une meilleure

¹⁶ www. Jouranalfa.ca. Benoîte Labrosse, Nouveaux immigrants au Canada, juillet 2006

intégration dans la société québécoise.



Les facteurs qui contribuent à une meilleure intégration des immigrants

2.6 Quelques éléments à retenir :

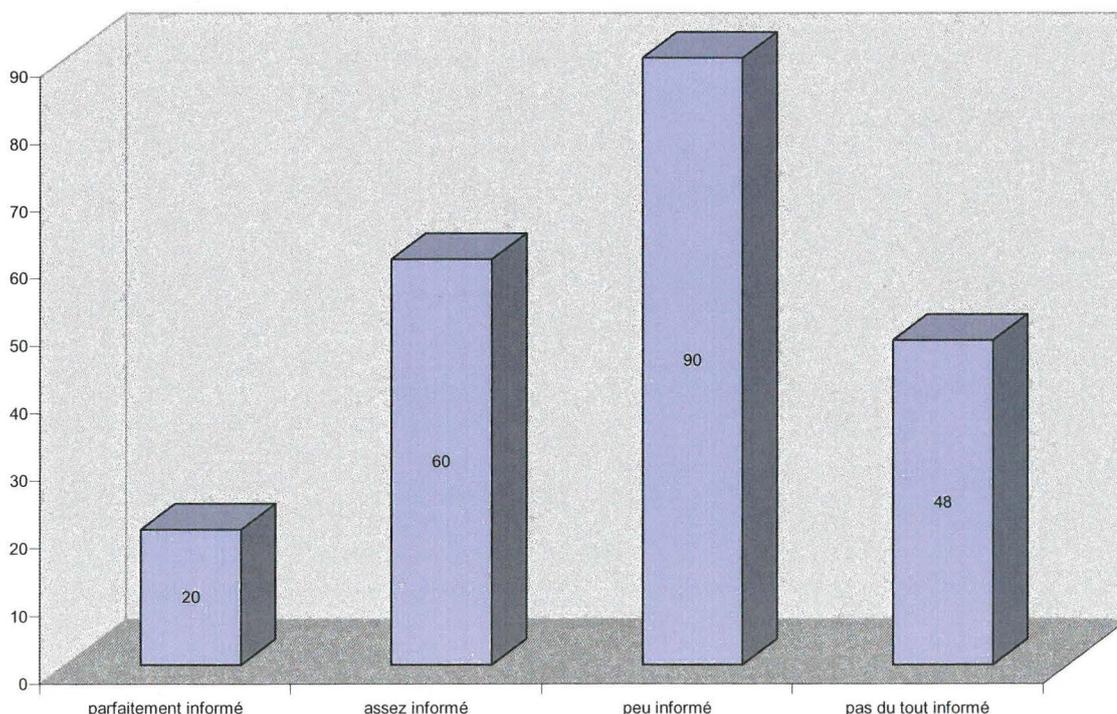
L'analyse de ces difficultés révèle que les attentes des immigrants algériens ne sont pas atteintes totalement, c'est à dire une bonne intégration dans la société d'accueil qui permet de mieux s'épanouir, et de ce fait, participer au développement du Québec.

Ces difficultés ont contribué d'une part, à diminuer l'apport de cette communauté dans le développement du Québec faute d'une mauvaise exploitation de cette compétence par la société d'accueil surtout qu'elle est formée à l'étranger et que le gouvernement québécois n'a rien dépensé pour sa formation et d'autre part, une perte totale

notamment que la majorité de cette communauté bénéficie des différentes formes d'aide financière soit pour l'insertion ou pour les études ou bien l'aide de bien être sociale.

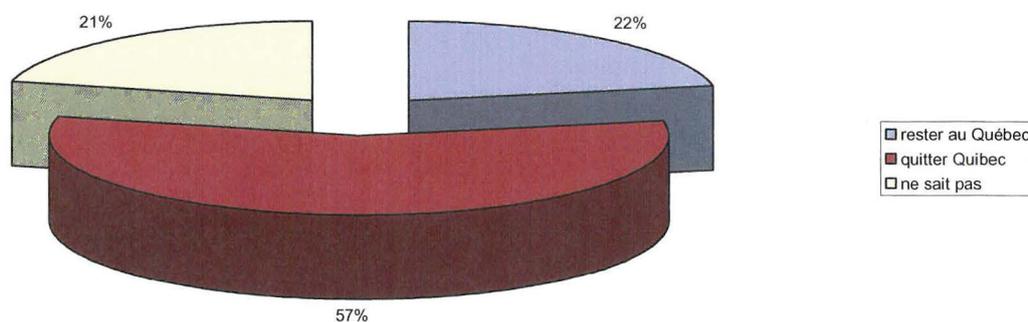
Cette mauvaise intégration peut être encore justifiée par plusieurs points à savoir :

- Une information déficiente avant l'installation au Québec. Plus de la moitié des participants à l'enquête (138) se considèrent peu ou pas du tout informés. Tous les intervenants consultés s'entendent pour dire que les nouveaux arrivants sont peu, ou pas du tout informés de ce qui les attend au Québec. Pour certains, c'est la faute du gouvernement et de la «publicité » idyllique qu'il en fait à l'étranger, mais pour d'autres, c'est plutôt un problème de mauvaise préparation des immigrants eux-mêmes. D'une manière ou d'une autre, l'important avant de penser immigrer au Québec est de bien s'informer sur ce à quoi il faut s'attendre et sur qui consulter pour réussir son intégration.



- Manque de soutien et de suivi durant le processus d'installation et d'intégration dont 120 personnes se considèrent peu ou pas du tout soutenu et suivi
- Mauvaise sensibilisation de la population québécoise en général et les employeurs québécois sur l'apport des immigrants dans le développement du Québec dont 176 personnes considèrent qu'ils sont peu ou pas du tout sensibilisés.

Tous ces résultats se confortent par le souhait des immigrants algériens de quitter le Québec, en cas de trouver une opportunité meilleure en Algérie ou à l'étranger.



3eme Partie

Pistes d'actions et recommandations

3.1 - Vulgariser l'information

Le volet information est parmi les plus importants volets dans le dossier d'intégration des immigrants. D'après l'enquête effectuée, les immigrants algériens n'ont pas été informé, notamment sur la réalité du marché de l'emploi au Québec et particulièrement ses exigences en matière de recrutement ainsi que le fameux problème de reconnaissance des diplômes.

Le manque d'information était un des causes d'une mauvaise préparation pour mieux s'intégrer dans la société québécoise notamment sur le plan professionnel.

Dans ce contexte, la prise en charge de ce volet, d'une façon meilleure, permet d'une part de minimiser le choc que subissent les immigrants après leur arrivée au Québec et leur confrontation de ce problème, et d'autre part de se préparer convenablement à un projet de telle envergure.

Dans ce cadre il est très utile et important d' :

- Assurer la pertinence et la qualité de l'information transmise aux candidats à l'immigration d'une manière régulière.
- Offrir des séances d'information aux futures immigrants en Algérie, avant leur arrivée au Québec afin de leur permettre de prendre connaissance sur les réalités socio-économique et les exigences du marché d'emploi, en vue d'une

meilleure préparation et d'entamer, dans le cas échéant, les démarches de reconnaissance des diplômes avant d'arriver au Québec.

- Offrir des séances d'information sur la création d'entreprises aux immigrants afin d'augmenter les possibilités d'insertion professionnelle des immigrants.

3.2 - Sensibiliser davantage la société québécoise

Une des causes de la piètre insertion des immigrants algériens est l'approche discriminatoire déployée par les employeurs vis-à-vis la Communauté arabe. Souvent l'immigrant algérien se trouve incapable de trouver l'emploi qui correspond à ses compétences et sa scolarité en raison de ses racines arabes.

La sensibilisation de la société québécoise en général et les employeurs en particulier est indispensable pour renforcer le rôle important que doit jouer l'immigrant dans le développement du Québec. Cette sensibilisation permettra, d'une part, d'épargner beaucoup de temps aux immigrants pour s'insérer professionnellement, et d'autre part diminuer les crédits budgétaires consacrés à aider les immigrants à subvenir à leurs besoins nécessaires.

Actuellement, une consultation est déjà lancée par le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles sur le racisme et la discrimination¹⁷, et ce, en vue d'une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination. Cette consultation révèle une prise de conscience réelle de cette problématique.

Dans ce contexte, il est temps maintenant de prendre des mesures concrètes qui dépassent l'aspect politique, non seulement pour mieux intégrer les immigrants dans

¹⁷www.micc.gouv.qc.ca. Vers une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination. Document de consultation

la société d'accueil mais aussi pour renforcer la politique d'immigration au Canada et d'en tirer les profils attendus.

En conséquence, une panoplie de mesures pourra être prise pour remédier à cette problématique à savoir :

- Promouvoir l'image positive de la communauté arabe en général ;
- La mise en valeur du rôle des immigrants dans le développement du Québec
- Organiser des campagnes médiatiques régulières et dénoncer les agissements inacceptables;
- La mise en valeur des compétences des différents cas réussis afin de mieux sensibiliser les employeurs privés et publics sur le niveau de compétence élevé de cette communauté.

3.3 - Améliorer le processus d'intégration

La mauvaise intégration des immigrants algériens est le résultat d'une défaillance dans le processus d'intégration en général, notamment sur le plan professionnel. On tente d'aborder les points qui nous apparaissent les plus importants.

3.3.1 Prise en charge en matière d'orientation selon le marché du travail :

Après l'arrivée au Québec, les immigrants algériens prennent connaissance des réalités socio-économiques et des difficultés de trouver un boulot, souvent en raison du fameux problème de reconnaissance des acquis. Ces derniers se trouvent mal pris en charge en matière d'orientation malgré que chaque immigrant soit suivi par un conseiller d'emploi auprès d'Emploi Québec. Ce conseiller dans la plupart des cas, ne

fait qu'étudier la demande de prestataire ,en l'occurrence l'immigrant ,en matière de demande de formation ou une mesure d'insertion offerte par l'Emploi –Québec.

Les immigrants bénéficient, dans plusieurs cas, d'une mesure d'insertion qui n'est pas nécessairement la meilleure pour leur insertion professionnelle.

En conséquence il y a lieu :

- D'assurer plus efficacement l'orientation des immigrants vers des formations qui offrent le meilleur taux de placement;
- D'orienter les immigrants aux emplois connexes à leurs spécialités ;
- De motiver les immigrants de se reconvertir vers d'autres métiers qui vont avec leurs formations initiales et qui permettent de trouver des boulots répondants à leurs aspirations et leurs compétences;

3.3.2 Prévoir des stages d'insertion au profit des nouveaux arrivants :

Parmi les difficultés d'intégration abordées, l'expérience québécoise et la discrimination déployée par les employeurs. Plusieurs candidats se trouvaient inadmissibles dans les postes d'emploi affichés faute de manque d'expérience québécoise. Cette dernière constitue pour les employeurs une garantie de connaissances du marché de travail québécois et une reconnaissance de compétences.

Afin de pallier cette problématique, les stages d'insertion aux profits des nouveaux arrivants peuvent être la bonne solution pour les deux parties à savoir :

- L'immigrant trouvera le moyen d'acquérir une expérience de travail sur le marché de l'emploi québécois et de prouver ses compétences et son savoir faire;

- L'employeur aura le temps d'avoir un jugement objectif sur les compétences du candidat d'une part, et d'autre part dépasser les préjugés discriminatoires et pouvoir bénéficier d'une compétence qui peut contribuer au développement de son entreprise.

Ce programme de stages doit être encadré par Emploi Québec en collaboration avec les différents employeurs privés et publics, c'est-à-dire qu'Emploi Québec qu'aura les prérogatives de sélectionner les candidats selon leurs domaines de formation et de les affecter aux stages qui leurs correspondent.

3.3.3 Capitaliser sur les qualifications et expériences acquises à l'étranger :

La majorité des Algériens installés au Québec ont un niveau de scolarité élevé et une expérience professionnelle en Algérie très pertinente. Les diplômes et les expériences professionnelles acquis en Algérie, constituent normalement des atouts pour leur insertion professionnelle. Dans ce contexte, les Algériens ont pris la décision de s'immigrer au Canada pour développer leurs compétences et s'épanouir dans différents domaines, voire sur tous les plans possibles.

La société québécoise doit profiter de ces qualifications et de les capitaliser en vue d'une meilleure exploitation au profit du développement du Québec. La réalisation de cet objectif exige :

- la collaboration des différents acteurs impliqués dans ce dossier en vue de faire une évaluation unique et reconnue par tous les institutions et les employeurs;

- La souplesse dans l'examen des dossiers de reconnaissance dans le respect des normes québécoises. Les dernières mesures prises pour permettre d'exercer les métiers de la santé témoignent cette possibilité.

Aussi, et vu les ressources financières qui entravent ,souvent, les immigrants d'effectuer certaines formations de reconnaissance ou de mise à niveau pour pallier certaines lacunes dues, par exemple , à des méthodes, outils ou normes différents de ceux utilisées en Algérie, une prise en charge financière s'impose.

3.3.4 Assurer le suivi des nouveaux arrivants :

La question de soutien et de suivi des nouveaux arrivants a été partagée par la majorité des immigrants participants à notre enquête dont ils déplorent le manque de soutien et de suivi qui peut contribuer à leur intégration dans la société d'accueil.

Si l'Emploi Québec a mis à leur disposition des différentes mesures d'insertion, il n'a pas assuré un suivi rigoureux pour chaque immigrant.

Afin de pallier cette contrainte, la prise en charge de ce volet apparaît très indisponible, et ne peut se faire qu'à partir d'un suivi plus rigoureux de la part des conseillers d'Emploi Québec afin :

- D'assurer plus d'efficacité pour les différentes mesures d'insertion d'Emploi Québec;
- De diminuer la limite de temps nécessaire pour l'intégration des nouveaux arrivants;

- D'apporter les corrections nécessaires et adéquates, éventuellement, aux mesures d'insertion déjà mises en place.

3.3.5 Nécessité d'apprendre l'anglais

La connaissance de la langue anglaise est essentielle pour participer et s'adapter à la société québécoise. La capacité de s'exprimer en anglais aidera les immigrants à :

- Communiquer avec tous les Québécois;
- Développer des réseaux de contacts;
- Multiplier les possibilités sur le plan professionnel dont la majorité des offres d'emploi exige la maîtrise de l'anglais;

Pour cela, il est primordial que les immigrants algériens prennent conscience de l'importance de l'anglais dans la société québécoise, et de ce fait, choisir une des formules d'apprentissage de l'anglais dans les différents établissements d'enseignement à savoir : les commissions scolaires; les instituts linguistiques et les universités.

Dans ce cadre, il est fort recommandé que les autorités québécoises chargées du dossier d'immigration en l'occurrence le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles prennent en charge ce volet comme le cas de l'apprentissage du français en partenariat avec les établissements d'enseignements publics et des organismes communautaires.

3.3.6 Évaluation périodique du processus d'intégration :

Cette étape est essentielle dans chaque processus de gestion d'un dossier. Dans ce contexte, l'évaluation périodique du processus d'intégration vise d'une part à évaluer la

rentabilité du processus en lui-même, et d'autre part à assurer l'accompagnement des immigrants dans l'acheminement de leur processus d'intégration.

En effet, l'évaluation peut prendre la forme d'une rencontre qui se fait régulièrement et qui regroupe les immigrants bénéficiaires de la même mesure d'insertion en présence des représentants des entreprises concernées par la même mesure pour les écouter et étudier, éventuellement, leurs suggestions dans ce cadre.

Ces rencontres périodiques permettront de :

- Bénéficier des expériences des uns et des autres;
- Créer un espace de concertation entre immigrants et employeurs;
- Développer un réseau de contact pour chaque immigrant lui facilitant le processus d'insertion.

3.4 -Renforcer le rôle des organismes communautaires algériens

Les résultats du questionnaire révèlent l'importance du rôle que peuvent jouer les organismes communautaires algériens pour faciliter l'insertion de la Communauté Algérienne dans la société québécoise ainsi que la nécessité d'être bien structurée afin de pouvoir exercer une influence sur certaines décisions politiques.

3.4.1 Le plan de structuration :

Dans la province de Québec et particulièrement à Montréal ils existent plusieurs associations communautaires algériennes mais celles dites actives restent minoritaires. Malgré les efforts déployés par ces associations, leurs apports demeurent insuffisants par rapport à la taille de la Communauté Algérienne. Ces insuffisances dues,

essentiellement, à la structuration en elle-même et au manque de moyens nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de ces associations.

Aussi il y a lieu de signaler le manque de collaboration entre ces associations pour mener à terme les activités de grande envergure ou de défendre les grands dossiers notamment ceux relatifs aux difficultés d'intégration de la Communauté Algérienne.

Dans ce cadre, il est temps de se concerter ensemble afin de concevoir une structuration qui permet de garantir la diversité prônée par les associations d'une part, et d'autre part d'avoir une force de proposition. Cette dernière ne peut l'être qu'à travers un rassemblement, union ou regroupement de ces capacités en vue d'une meilleure présentation et une meilleure mobilisation des moyens.

Dans ce contexte, je propose la création de l'Union des Algériens au Canada qui peut être un démembrement d'une grande Union et qui regroupera tous les Algériens à l'étranger c'est-à-dire l'Union des Algériens à l'étranger. L'existence d'une représentation de cette envergure permet:

- De mobiliser plus de moyens financiers;
- D'avoir une position forte dans la défense des intérêts des Algériens à l'étranger, et de ce fait, aucun Algérien ne sentira seul à l'étranger;
- De constituer un cadre de concertation et de mobilisation des Algériens à l'étranger pour défendre les intérêts de l'Algérie et participer à son développement;
- De se constituer comme interlocuteur fort et représentatif avec les autorités algériennes;

- De constituer un lobby qui peut servir au développement de la coopération entre l'Algérie et les pays d'accueil.

3.4.2 Les actions :

Le choc culturel est parmi les difficultés d'intégration de la Communauté Algérienne au Québec. Les associations communautaires algériennes ont comme premier objectif d'assister les Algériens au Québec dans leur intégration et notamment de sauvegarder l'identité culturelle algérienne.

3.4.2.1 La dimension culturelle :

Le plan culturel constitue le pilier des actions de ces associations dont deux objectifs sont visés à cet effet :

- Sauvegarder l'identité culturelle algérienne;
- La promotion du patrimoine culturel algérien.

Dans ce contexte, la réalisation de ces deux objectifs peut se concrétiser par les actions suivantes :

1. Célébrer les fêtes nationales et religieuses pour sauvegarder les racines arabo-musulmanes de la Communauté Algérienne;
2. L'organisation de cours de langue nationale aux enfants de la communauté ;
3. Organiser des rencontres familiales ;
4. Participer dans les différentes manifestations culturelles organisées au Québec à travers la présence des artistes algériens et l'exposition des produits algériens;

5. Organiser des salons d'exposition du patrimoine algérien dans des différents domaines ;
6. Organiser des conférences périodiques par des chercheurs algériens établis au Québec.

3.4.2.2 L'accompagnement durant le processus d'insertion :

Aussi les Associations algériennes doivent s'impliquer plus dans le processus d'insertion des Algériens dans la société d'accueil, et ce, en assurant un accompagnement plus efficace des nouveaux arrivants en partenariat avec les différents organismes gouvernementaux chargés de l'intégration des immigrants.

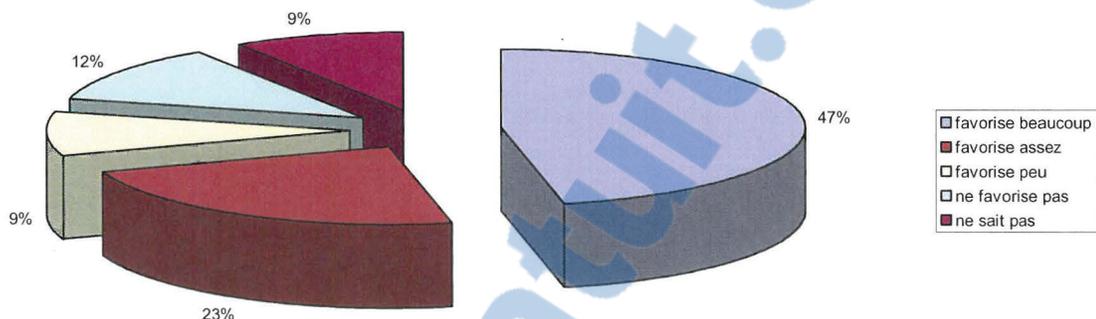
Cet accompagnement peut se concrétiser à travers les actions suivantes :

- Organiser des rencontres régulières de concertation et d'échange d'expérience qui contribuent à motiver les immigrants et positiver les esprits;
- Organiser des conférences et des colloques sur le thème d'insertion professionnelle;
- Informer les immigrants algériens sur les nouvelles mesures prises dans ce cadre.

3.4.3 L'implication politique :

La participation des membres de la communauté dans les différentes institutions élues revêt une importance particulière sur la place et le rôle de cette communauté dans la société d'accueil. Cette participation témoigne l'implication positive de la Communauté, et de ce fait, favorise une meilleure prise en charge de ses préoccupations. 70% des

participants à notre enquête encouragent et cautionnent une telle implication dans la vie politique québécoise.



Une communauté à cette taille et avec ces caractéristiques exige une implication plus efficace dans la vie politique du pays d'accueil. Une implication qui permet de donner plus de poids à la Communauté et de conforter sa place dans la société québécoise. En effet, l'efficacité de la participation de la Communauté dans les différents rendez-vous électoraux peut être assuré par :

- une bonne structuration de la Communauté ;
- la conjugaison des efforts des différents organismes communautaires;
- Avoir une vision commune.

Ce positionnement permet à la Communauté de l'ériger en un formidable lobby qui peut servir à préserver les intérêts des Algériens établis au Canada en général et au Québec en particulier, et de développer la coopération entre les deux pays.

Conclusion

La réussite d'une personne passe en premier lieu par sa détermination et sa volonté de vouloir parvenir à des objectifs. Dans la vie il faut bien se fixer des objectifs. Il faut noter que la majorité des immigrants recherche un niveau de vie meilleur en vue pouvoir évoluer dans une société civile démocratique et économiquement rassurante. Je pense que ce sont les grandes motivations qui incitent les immigrants un jour à plier bagages pour une meilleure destination.

Le Québec et le Canada ont déployé des moyens et des investissements en ressources humaines et matérielles pour réussir ce pari ,il reste à renforcer le dispositif déjà mis en place pour l'intégration des nouveaux arrivants .Les dernières études effectuées par des groupes de recherche et requises par le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles ainsi que la consultation lancée par le gouvernement en vue d'une politique de lutte contre le racisme et la discrimination témoignent d'une volonté de prise en charge réelle de cette problématique.

En effet, la réussite des différentes mesures d'intégration des immigrants nécessite la collaboration de tous les acteurs concernés par cette problématique y compris les immigrants eux-mêmes.

Bibliographie

- Association des universités et collèges du Canada (2005). La reconnaissance des titres de compétences étrangers : Établir une base de connaissance sur l'engagement des universités canadiennes et sur les grands enjeux. http://www.aucc.ca/publications/reports/2005_index.f.html
- Jean Renaud et Tristan Cayn (2006). Un emploi correspondant à ses compétences? Les travailleurs sélectionnés et l'accès à un emploi qualifier au Québec. <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/AccesEmploiQualifié-rapportRenaudCayn.pdf>.
- Cap sur l'intégration . www.tcri.qc.ca
- La loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (L.C.2001,CH.27).
- Plan d'action 2004-2007 (Mai 2004) – des valeurs partagées, des intérêts communs .http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/planification/plan_d'action_2004-2007_integral.pdf.
- Planification triennale de l'immigration 2005-2007 (relations avec les citoyens et immigration)http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/francais/publications/pdf/Planification_triennale_immigration_2005_2007_quebec.pdf .

- Plan stratégique 2005-2008.
http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/pdf/PlanStrategique20052008_Synthese.pdf
- Portail Québec – Institut de la statistique du Québec .
- [http:// www.micc.gouv.qc.ca](http://www.micc.gouv.qc.ca) . Le gouvernement du Québec s'engage à faciliter l'accès des immigrants aux professions régies par les ordres professionnels – Communiqué.
- www.micc.gouv.qc.ca. Vers une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination. Document de consultation.
- Statistique Canada, Recensement de 2001
- ALEXANDRE, Boulerice. Fonction publique- intégration des communautés culturelles : un lamentable échec. Le Devoir du 26/07/2006
- BENOITE, Labrosse. Nouveaux immigrants au Canada, journal alfa, juillet 2006.
- JOLICOEUR, Martin. Les Affaires, samedi 28 septembre 2002

ANNEXES

Questionnaire

1/ vous êtes immigrant au Québec depuis : (cocher la réponse qui vous correspond)

Moins 1 an , (1-2) , (2-3) , (3-4) , + 4 ans

2/ Depuis votre résidence au Québec quels sont les difficultés ou les obstacles auxquels vous avez été confronté(e) ? (Classer par ordre d'importance en numérotant (1, 2, 3) en choisissant seulement 3 choix parmi les 5 choix proposés)

- a) Choc culturel ;
 - b) Ressources financières
 - c) Discrimination socio- professionnelle
 - d) Bilinguisme
 - e) Emploi
 - f) Autres à préciser.....
-
-

3/ Pensez-vous que vous avez été bien informé, avant votre arrivée, sur les possibilités d'insertion et les conditions de reconnaissances des diplômes et des qualifications professionnelles? (Cocher une seule réponse)

- a) Parfaitement informé;
- b) Assez informé
- c) Peu informé ;
- d) Pas du tout informé ;

4/ Pensez-vous que vous avez été bien soutenu et suivi par des organismes gouvernementaux, pour une meilleure intégration sur le marché du travail au Québec ? (Cocher une seule réponse)

- a) Parfaitement soutenu et suivi ;
- b) Assez soutenu et suivi
- c) peu soutenu et suivi ;
- d) pas du tout soutenu et suivi ;

5/ Selon vous quel est le poste de travail auquel vous aspiriez depuis votre arrivée au Québec en qualité d'immigrant ? (Cocher une seule réponse)

- a) Le même poste occupé dans le pays d'origine ;
- b) Une nouvelle expérience sur le marché de travail Québécois ;
- c) Développer des acquis professionnels par une formation ou un diplôme pour mieux augmenter les chances sur le marché de l'emploi au Québec.
- d) Autres (à préciser).....
.....

6/Êtes-vous actuellement ? (Cocher une réponse)

- a) À l'emploi ;
- b) Sans emploi ;
- c) En formation ;
- d) Aux études ;

7/Avez-vous trouvé un emploi ?

- a) Dans votre domaine de formation en Algérie
- b) Après avoir fait une formation ici au Québec
- c) Dans un autre domaine
- d) Ne s'applique pas

8/ Quelle est selon vous la principale cause liée à une mauvaise intégration des immigrants sur le marché de travail au Québec ? (Cocher une seule réponse)

- a) Manque d'expérience Québécoise ;
- b) La non- reconnaissance des diplômes et qualifications professionnelles ;

- c) Approche discriminatoire déployée par les organisations Québécoises ;
- d) Adaptation culturelle ;
- e) Bilinguisme.

9/ Pensez-vous que la discrimination vis-à-vis la communauté musulmane a pris plus d'ampleur après les événements du 11 septembre?

- a) Beaucoup d'ampleur ;
- b) assez d'ampleur ;
- c) peu d'ampleur;
- d) Pas du tout d'ampleur
- e) Ne sait pas

10/ Selon vous quels sont les facteurs qui contribuent à une meilleure insertion des immigrants sur le marché de l'emploi au Québec (classer par ordre d'importance en numérotant (1, 2,3) 3 choix parmi les 5 choix proposés

- a) Le Bilinguisme ;
 - b) Reconnaissance des diplômes, qualifications, et expériences professionnels ;
 - c) Adaptation culturelle ;
 - d) Formation professionnelle intensive adaptée au marché de travail ;
 - e) Le bénévolat dans les organisations diverses.
 - f) Autres (à préciser).....
-

11/ Quelle est selon vous la limite du temps pour qu'un nouveau immigrant s'intègre bien dans la société Québécoise ? (Cocher une réponse)

- a) Moins d'un 1an
- b) (1-2)
- c) (2-3)
- d) (3-4)
- e) + 4 ans
- f) Ne sait pas

12/ Estimez-vous que la population Québécoise est davantage sensibilisée à l'apport des immigrants dans la société Québécoise en général ? (Cocher une réponse)

- a) Très sensibilisée
- b) assez sensibilisée
- c) peu sensibilisée
- d) pas du tout sensibilisée
- e) Ne sait pas

13/Estimez-vous que les organismes communautaires donnent du support pour faciliter la recherche d'emploi? (Cocher une réponse)

- a) Beaucoup de support
- b) assez de support
- c) peu de support
- d) aucun support
- e) Ne sait pas

14/Estimez-vous que l'implication de la communauté Algérienne dans la vie politique favorise davantage son intégration dans la société québécoise? (Cocher une réponse)

- a) Beaucoup
- b) assez
- c) peu
- d) pas du tout
- e) Ne sait pas

15/ Êtes-vous membre d'une association communautaire Algérienne?

Oui Non

16/Pensez- vous qu'une bonne structuration de la Communauté Algérienne constitue une force de pression pour défendre les intérêts de la communauté auprès des autorités québécoises?

- a) Parfaitement en accord
- b) En accord
- c) En désaccord
- d) Ne sait pas

17/ Seriez-vous prêt à quitter le Québec, si demain on vous offre un emploi dans votre pays d'origine, ou à l'étranger ? (Cocher une réponse)

- a) Oui
- b) Non
- c) Ne sait pas

18/ Aspects généraux (cocher la réponse qui vous correspond)

*Sexe : M F

*Âge : (20 -25) , (25-30) , (30 -35) , (35-40) , (40-45)
 (45-50) , (50-55) , (55-60) , (60-65) , + 65 ans

*Situation familiale :

Célibataire , Marié(e) , divorcé(e) , veuf (ve) .

*Nombre d'enfants :

*Niveau de scolarité : Secondaire collégial
 1^{er} cycle 2^{ème} cycle
 3^{ème} cycle

*Votre revenu annuel : sans revenu moins de 15.000 \$
 Entre 15.000 \$ et 20.000 \$ entre 25.000\$ et 35.000 \$
 Entre 35.000 \$ et 45.000 \$ entre 45.000\$ et 55.000 \$
 Plus de 55.000 \$

Dépouillement des données du questionnaire

(1) Sexe	F	M									Total
Nombre	50	168									218
Age	20-25	25-30	30-35	35-40	40-45	45-50	50-55	55-60	60-65	+65	
Nombre	4	30	68	98	6	6	2	4			218
Situation familiale	Célibataire	marié	divorcé	Veuf							
Nombre	86	128	4								218
Enfants	0	1	2	3	4	+4					
Nombre	132	46	28	12							218
Scolarité	Secondaire	collégial	1 ^{er} cycle	2eme cycle	3eme cycle						
Nombre	4	22	114	56	22						218
Revenu annuel	Sans	- 15.000	15-20000	20-25000	25-35.000	35-45	45-55	+5	5		
Nombre	54	36	18		66	30	12	2			218
Immigrant au Québec	Moins 1 an	1-2	2-3	3-4	+4						
Nombre	24	20	36	52	86						218
Difficultés, et obstacles (Choc culturel	Ress finc	Discrimi soci-prof	Bilinguis me	emploi	autres					
Nombre	70	106	106	156	202	14					654
Informé	Parfaitement	assez	peu	Pas du tout							
Nombre	20	60	90	48							218
Soutenu etsuivi	Parfaitement	assez	peu	Pas du tout							
Nombre	10	84	76	48							218
Aspiration poste travail	Meme poste occp	Nvlle exp queb	Develop acquis profess	Autres							
Nombre	64	74	80								218
Votre situation actuelle	A l'emploi	Sans emploi	En formation	Aux études							
Nombre	134	52	18	14							218
Domaine d'emploi	Meme poste en algerie	Après une formation	Ds un autre domaine	N S P							
Nombre	28	38	68	84							218
Cause principale	Manque expérience québécoise	Non-reconnaissa dipl,qualif prof	Apprche discrim orga Queb	Adaptat culturel	Bilinguisme						
Nombre	68	92	36	4	18						218
Descriminati on	Bcp d'ampleur	Assez d'ampleur	Peu	Pas du tout	NSP						
Nombre	104	56	20	4	34						218
Facteurs contribuant à une intégration	Bilingu	Reconn dipl,qualif prof ,exp	Adapt culturl	Format prof intensive Adaptée	Bénevolat , associations diverse	autres					
Nombre	192	200	48	184	26	4					654

Limite d'intégration	Moins 1 an	1-2	2-3	3-4	+4ans	NSP					
Nombre	10	64	56	24	44	20					218
Sensibilité de la population Québécoise à l'apport des immigrants	Très sensibilisé e	assez	peu	Pas du tout	NSP						
Nombre	8	28	134	40	8						218
Support des organismes communautaires	Bcp de support	assez	peu	Pas du tout	NSP						
nombre	8	74	94	32	10						218
Implication de la communauté ds la vie politique	beaucoup	assez	peu	Pas du tout	NSP						
Nombre	102	50	20	26	20						218
Membre d'une association communautaire	oui	Non									
Nombre	22	196									218
Structuration de la communauté	Parfaitemnt et en accord	En accord	En désaccord	NSP							
Nombre	152	44	10	12							218
Quitter le Québec pour votre pays d'origine ou à l'étranger	oui	non	NSP								
nombre	124	48	46								218

Tableau 11c
Immigration au Québec selon les 15 principaux pays de naissance, par période,
1993-2002 : Total

1993-1997			
Rang	Pays de naissance	n	%
1	France	12 060	7,6
2	Haïti	10 272	6,5
3	Chine	8 811	5,6
4	Hong Kong	7 501	4,8
5	Liban	6 140	3,9
6	Inde	5 987	3,8
7	Roumanie	5 918	3,8
8	Algérie	5 366	3,4
9	Philippines	4 619	2,9
10	Sri Lanka	4 541	2,9
11	Maroc	3 948	2,5
12	Bangladesh	3 872	2,5
13	Yougoslavie	3 476	2,2
14	Pakistan	3 360	2,1
15	Taiwan	3 195	2,0
Total, 15 principaux pays		89 066	56,5
Total, tous les pays		157 689	100,0

1998-2002			
Rang	Pays de naissance	n	%
1	France	14 495	8,9
2	Chine	14 247	8,7
3	Algérie	12 386	7,6
4	Maroc	11 875	7,3
5	Roumanie	7 574	4,6
6	Haïti	7 223	4,4
7	Inde	5 086	3,1
8	Pakistan	4 348	2,7
9	Liban	4 179	2,6
10	Sri Lanka	4 144	2,5
11	Corée du Sud	3 572	2,2
12	Rép. dém. du Congo	3 376	2,1
13	Colombie	3 357	2,1
14	Russie	3 313	2,0
15	Philippines	2 477	1,5
Total, 15 principaux pays		101 652	62,2
Total, tous les pays		163 381	100,0

1993-2002			
Rang	Pays de naissance	n	%
1	France	26 555	8,3
2	Chine	23 058	7,2
3	Algérie	17 752	5,5
4	Haïti	17 495	5,4
5	Maroc	15 823	4,9
6	Roumanie	13 492	4,2
7	Inde	11 073	3,4
8	Liban	10 319	3,2
9	Hong Kong	8 726	2,7
10	Sri Lanka	8 685	2,7
11	Pakistan	7 708	2,4
12	Philippines	7 096	2,2
13	Bangladesh	6 269	2,0
14	Corée du Sud	5 662	1,8
15	Yougoslavie	5 632	1,8
Total, 15 principaux pays		185 345	57,7
Total, tous les pays		321 070	100,0

Données préliminaires pour 2002.
 Source : Ministère des Relations avec les citoyens et de
 l'Immigration, Direction de la population et de la recherche.

Tableau 10a
Immigrants admis au Québec selon le pays de naissance, 2001-2005*

Pays de naissance	2001	2002	2003	2004	2005*	2001-2005*
Afrique	10 105	10 289	9 899	11 840	11 425	53 558
Afrique du Nord	7 386	7 611	6 960	7 885	7 354	37 196
Algérie	2 991	3 093	2 883	3 309	3 463	15 739
Égypte	266	192	300	382	453	1 593
Libye	28	40	22	25	37	152
Maroc	3 427	3 686	3 130	3 453	2 732	16 428
Tunisie	659	588	618	695	662	3 222
Autres pays	15	12	7	21	7	62
Afrique occidentale	816	938	949	1 336	1 424	5 463
Bénin	55	62	66	94	69	346
Burkina Faso	31	25	25	73	79	233
Côte d'Ivoire	137	175	152	239	282	985
Ghana	80	67	59	51	92	349
Guinée	151	183	176	241	215	966
Mali	54	53	58	71	72	308
Niger	16	28	22	30	38	134
Nigéria	63	73	84	110	93	423
Sénégal	119	151	174	220	255	919
Togo	67	73	87	115	135	477
Autres pays	43	48	46	92	94	323
Afrique orientale	772	630	770	1 169	1 111	4 452
Burundi	186	203	209	257	308	1 163
Djibouti	23	19	12	25	39	118
Éthiopie	45	30	27	42	35	179
Kenya	27	13	19	41	31	131
Madagascar	63	68	58	88	96	373
Maurice	59	78	69	175	167	548
Rwanda	166	100	148	132	151	697
Somalie	61	23	35	40	16	175
Tanzanie	74	44	44	49	72	283
Autres pays	68	52	149	320	196	785
Afrique centrale	1 097	1 084	1 184	1 430	1 513	6 308
Angola	52	66	72	65	38	293
Cameroun	158	172	208	322	429	1 289
Congo	75	68	79	93	93	408
Congo, Rép. dém.	754	691	731	851	801	3 828
Gabon	24	27	43	39	63	196
Tchad	27	44	41	54	72	238
Autres pays	7	16	10	6	17	56
Afrique méridionale	34	26	36	20	23	139
Afrique du Sud	32	26	36	18	18	130
Autres pays	2	-	-	2	5	9

* Données préliminaires pour 2005.

Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la recherche et de l'analyse prospective.

Présentation Power Point

La Communauté Algérienne au Québec

Analyse des difficultés d'intégration et pistes d'actions pour améliorer la situation.

Présentée par

Madjid Ammour

Août 2006

Plan

- Introduction
- Le contexte
- Les difficultés d'intégration de la Communauté Algérienne(Analyse des données)
- Pistes d'actions et recommandations
- Conclusion

Introduction

- Le mouvement d'immigration au Canada est partagé en trois composantes :
 - la composante familiale;
 - la composante humanitaire;
 - la composante économique.
- La Composante économique permet de sélectionner des individus destinés au marché du travail et dont le potentiel de réussite est jugé optimal.
- l'intégration est un processus multidimensionnel qui touche toutes les dimensions de la vie collective à savoir les dimensions linguistique, économique, sociale, culturelle, politique et religieuse.

Introduction (suite...)

- Les immigrants algériens arrivent au Québec avec un niveau de scolarité souvent plus élevé que la population d'accueil.
- Malgré leurs études supérieures et leurs expériences, ils se heurtent sur plusieurs barrières dans leurs poursuites de trouver un emploi.
- Un taux de chômage de 20% pour les universitaires des minorités visibles par rapport à 8% pour l'ensemble de la main-d'œuvre.
- Malgré les efforts déployés par les différents paliers gouvernementaux ainsi que leurs partenaires, l'intégration des immigrants en général et maghrébins en particulier reste un objectif inachevé.

Problématique

- Quelles sont les difficultés qui entravent une meilleure intégration de la Communauté Algérienne au Québec ?

Le contexte

- La situation démographique du Québec marquée par un taux de natalité très faible entraîne un ralentissement de l'accroissement naturel .
- L'immigration ,qui permet un apport direct et immédiat de travailleurs qualifiés, est en mesure d'atténuer les pénuries et les besoins de main - d'oeuvre.
- L'immigration constitue un des outils importants que se donne le Québec pour relever ses défis de développement.

Les objectifs

- les objectifs à caractère gouvernemental fixés par le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles est d'atteindre 30.900 personnes en 2007 pour l'immigration économique et 48.000 pour l'ensemble de l'immigration toutes catégories confondues.
- Dans ce cadre l'enjeu est d'améliorer la qualité des services à la clientèle, et la modernisation de l'État ,et ce, à travers :
 - Stimuler une offre d'immigration adaptée et sélectionner des candidats (es), répondant aux besoins du Québec ;
 - Soutenir l'intégration des nouveaux arrivants (es) et favoriser l'insertion durable en emploi ;

Les objectifs (suite...)

- Favoriser une meilleure compréhension de la diversité auprès des citoyens, et contribuer à son rayonnement ;
- Susciter l'engagement des instances locales et régionales en matière d'immigration, d'intégration et de relations interculturelles.
- Les objectifs de l'enquête est de permettre au Consulat Général d'Algérie à Montréal d'avoir un portrait sur les difficultés d'intégration de la Communauté Algérienne au Québec notamment sur le plan d'insertion professionnelle.

Les partenaires du Québec :

- L'intégration réussie des immigrants relève en effet de tous les acteurs qui interviennent de près ou de loin, auprès des personnes immigrantes notamment:
- *Le ministère de l'emploi, de la solidarité sociale et de la famille;*
- *Le Ministère de l'éducation ;*
- *Le Ministère de la santé et des services sociaux;*
- *Le Ministère du développement économique et régional et de la Recherche;*
- *Investissement Québec ;*
- *La Société d'habitation du Québec ;*
- *La commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse;*
- *Le Secrétariat du conseil du trésor;*
- *Le Conseil des relations interculturelles .*

L'insertion professionnelle des immigrants

- **L'intégration sociale et économique passe la plupart du temps par l'insertion professionnelle .**
- **Si le processus d'intégration comporte plusieurs dimensions c'est souvent l'obtention d'un emploi qui s'avère l'élément déterminant de ce processus.**
- **L'emploi permet à l'immigrant d'accélérer son processus d'intégration dans les diverses dimensions de la vie sociale.**

La Communauté Algérienne au Québec

- Ses caractéristiques

- La Communauté Algérienne se caractérise par son niveau d'instruction dont la majorité a atteint un plus haut niveau de scolarité dans des différents domaines.
- 88% ont un niveau de Bac et plus (l'échantillon étudié).
- la majorité de la Communauté a acquis une expérience professionnelle importante.

La Communauté Algérienne au Québec(suite...)

- Quelques chiffres:

- D'après le recensement de 2001, le nombre des Algériens recensés est de 16.610 .
- 2001 à 2005 le nombre des immigrants Algériens admis au Québec est de 15.739 .
- Le total nous donne 32.349 Algériens établis au Québec à la fin de l'année 2005.
- Le chiffre réel dépasse de loin les 40.000 Algériens installés au Québec.

Les difficultés d'intégration de la Communauté Algérienne (Analyse des données)

• L'expérience québécoise :

- 31.20% considèrent qu'elle est la cause principale d'une mauvaise intégration sur le marché d'emploi.
- Cet obstacle a poussé plusieurs Algériens à travailler dans un autre domaine (50.74%) d'une part, et d'autre part, de retourner aux études pour pallier cette condition d'une autre manière.

Analyse des données (suite...)

• La reconnaissance des diplômes et des qualifications professionnels:

- Problème complexe verrouillé par beaucoup de procédures à suivre pour atteindre cette reconnaissance, surtout l'accès aux professions et métiers régies par les ordres professionnels.
- Plusieurs mesures ont été prises pour remédier à ce problème mais jusqu'à maintenant n'est pas encore résolu définitivement.
- 96 % des répondants considèrent que la reconnaissance des acquis est le facteur le plus important qui contribue à une meilleure intégration des immigrants.

Analyse des données (suite...)

- La discrimination :

- La discrimination est une distinction, exclusion ou préférence fondée sur les motifs interdits par la Charte québécoise des libertés de la personne qui a pour effet de détruire ou compromettre l'exercice de ces droits et libertés.
- La discrimination directe se présente lorsque la distinction, l'exclusion ou la préférence se fonde clairement sur l'un des motifs interdits par la Charte québécoise des droits et des libertés de la personne .

Analyse des données (suite...)

- La discrimination indirecte provient de l'application d'une pratique en apparence neutre et applicable à tous, mais qui a des effets préjudiciables envers les groupes définis sur la base des motifs de discrimination interdits par la Charte.
- Toutes les minorités visibles sont touchées, surtout les Arabes et les Noirs .
- Plus d'ampleur après les événements du 11 septembre.

Analyse des données (suite....)

- Le bilinguisme:

- Le Québec soit privilégié par les Algériens notamment pour son caractère francophone.
- La majorité des postes d'emploi disponibles exige la maîtrise de la langue anglaise.
- Le bilinguisme est le deuxième obstacle après l'emploi qui retarde l'intégration.

Analyse des données (suite....)

- L'adaptation culturelle :

- La plupart des nouveaux arrivants vivent « un choc culturel total ».
- 32% des répondants déclarent que le choc culturel est parmi les obstacles d'intégration.

Quelques éléments à retenir

- Les attentes des immigrants algériens ne sont pas réalisées dans la totalité à savoir une bonne intégration dans la société d'accueil qui permet de mieux s'épanouir .
- Diminution de l'apport de la Communauté dans le développement du Québec .
- D'autres facteurs ont contribué à une mauvaise intégration à savoir:
 - 1-Mauvaise information avant l'installation au Québec;

Quelques éléments à retenir (suite...)

- 2-Manque de soutien et de suivi durant le processus d'installation et d'intégration;
- 3-Mauvaise sensibilisation de la population québécoise en général et les employeurs québécois en particulier, sur l'apport des immigrants dans le développement du Québec .

Pistes d'actions et recommandations

- Vulgariser en mieux l'information:
 - Le manque d'information est un des causes d'une mauvaise préparation pour mieux s'intégrer dans la société québécoise notamment sur le plan professionnel.
 - La prise en charge de ce volet d'une façon meilleure permet:
 - ✓ De minimiser le choc que subissent les immigrants après leur arrivée au Québec et leur confrontation de ce problème;
 - ✓ De se préparer convenablement à un projet de telle envergure.

Vulgariser en mieux l'information

- Dans ce cadre ,il est très utile et important de :
 - ✓ Assurer la pertinence et la qualité de l'information transmise aux candidats à l'immigration d'une manière régulière;
 - ✓ Offrir des séances d'information aux futures immigrants en Algérie avant leur arrivée au Québec en vue :
 - 1- De leur permettre de prendre connaissance sur les réalités socio-économique et les exigences du marché d'emploi,
 - 2- D'une meilleure préparation
 - 3- D'entamer, dans le cas échéant, les démarches de reconnaissance des diplômes avant d'arriver au Québec;
 - ✓ Offrir des séances d'information sur la création d'entreprises aux immigrants afin d'augmenter leur possibilités d'insertion professionnelle .

Sensibiliser davantage la société Québécoise

- Une des causes d'une mauvaise insertion des immigrants algériens, l'approche discriminatoire déployée par les employeurs vis-à-vis de la Communauté arabe.
- Souvent l'immigrant algérien se trouve incapable de trouver l'emploi qui correspond à ses compétences et sa scolarité faute de ses racines arabes.
- La sensibilisation de la société québécoise en général et les employeurs en particulier permet de :
 - Épargner beaucoup de temps aux immigrants pour s'insérer professionnellement;
 - Diminuer les crédits budgétaires consacrés à aider les immigrants à subvenir à leurs besoins nécessaires.

Sensibiliser davantage la société Québécoise(suite...)

- Des mesures pourra être prise pour remédier à cette problématique à savoir :
 - Promouvoir l'image positive de la Communauté arabe en général ;
 - La mise en valeur du rôle des immigrants dans le développement du Québec;
 - Organiser des campagnes médiatiques régulières et dénoncer les agissements inacceptables;
 - La mise en valeur des compétences des différents cas réussis afin de mieux sensibiliser les employeurs privés et publics sur le niveau de compétence élevé de la Communauté.

Améliorer le processus d'intégration

- Prise en charge en matière d'orientation selon le marché du travail
- Assurer plus efficacement l'orientation des immigrants vers des formations qui offrent le meilleur taux de placement.
- Orienter les immigrants aux emplois connexes à leurs spécialités .
- Motiver les immigrants de se reconverter vers d'autres métiers qui vont avec leurs formations initiales et qui permettent de trouver des boulots répondants à leurs aspirations et leurs compétences.

Améliorer le processus d'intégration (suite...)

- Prévoir des stages d'insertion
- Plusieurs candidats se trouvaient inadmissibles dans les postes d'emploi affichés faute de manque d'expérience québécoise.
- Afin de pallier cette problématique, les stages d'insertion aux profits des nouveaux arrivants constituent la bonne solution pour les deux parties à savoir :
- ✓ L'immigrant, à travers ce stage, trouvera le moyen d'acquérir une expérience de travail sur le marché d'emploi québécois et de prouver ses compétences et son savoir faire;

Améliorer le processus d'intégration (suite...)

- ✓ L'employeur, à travers ce stage, aura le temps d'avoir un jugement objectif sur les compétences du candidat d'une part, et d'autre part dépasser les préjugés discriminatoires et pouvoir bénéficier d'une compétence qui peut contribuer au développement de son entreprise.
- Le programme de stages doit être encadré par Emploi Québec en collaboration avec les différents employeurs privés et publics.

Améliorer le processus d'intégration (suite...)

- Capitaliser les qualifications et expériences acquises à l'étranger;
 - La société québécoise doit profiter de ces qualifications et de les capitaliser en vue d'une meilleure exploitation au profit de développement du Québec.
 - La réalisation de cet objectif exige :
 - la collaboration des différents acteurs impliqués dans ce dossier en vue de faire une évaluation unique et reconnue par tous les institutions et les employeurs;
 - La souplesse dans l'examen des dossiers de reconnaissance dans le respect des normes québécoises et les dernières mesures prises pour permettre d'exercer les métiers de la santé témoignent cette possibilité.

Améliorer le processus d'intégration (suite...)

- Assurer le suivi des nouveaux arrivants :
 - La question de soutien et de suivi des nouveaux arrivants a été partagée par la majorité des immigrants répondants de notre enquête.
 - Afin de pallier le manque de suivi il y a lieu de:
 - Assurer plus d'efficacité pour les différentes mesures d'insertion d'Emploi Québec;
 - Diminuer la limite de temps nécessaire pour l'intégration des nouveaux arrivants;
 - Apporter les corrections nécessaires et adéquates, éventuellement, aux mesures d'insertion déjà mises en place.

Améliorer le processus d'intégration(suite...)

- Nécessité d'apprendre l'anglais:
 - La capacité de s'exprimer en anglais aidera les immigrants à :
 - ✓ Communiquer avec tous les Québécois;
 - ✓ Développer des réseaux de contacts;
 - ✓ Multiplier les possibilités sur le plan professionnel dont la majorité des offres d'emploi exige la maîtrise de l'anglais.
 - Prise en charge financière de la formation par le gouvernement comme elle le fait pour l'apprentissage du français en partenariat avec les établissements d'enseignements publics et des organismes communautaires.

Améliorer le processus d'intégration(suite...)

- Évaluation périodique du processus d'intégration
 - Elle vise à :
 - ✓ Évaluer la rentabilité du processus en lui-même;
 - ✓ assurer un accompagnement des immigrants dans l'acheminement de leur processus d'intégration .
 - Elle peut prendre la forme d'une rencontre qui se fait régulièrement et qui regroupe les immigrants bénéficiaires de la même mesure d'insertion et les représentants des entreprises concernées par la mesure.

Améliorer le processus d'intégration(suite...)

- Les rencontres permettront de:
 - ✓ Bénéficier des expériences des uns et des autres;
 - ✓ Créer un espace de concertation entre immigrants et employeurs;
 - ✓ Développer un réseau de contact pour chaque immigrant lui facilitant le processus d'insertion.

Renforcer le rôle des organismes communautaires algériens

1-Sur le plan de structuration

- Se concerter ensemble afin de concevoir une structuration plus efficace.
- La proposition de créer l'Union des Algériens au Canada qui peut être un démembrement d'une grande Union qui regroupera tous les Algériens à l'étranger et qui permet de:
 - Mobiliser plus de moyens financiers;
 - Avoir une position forte dans la défense des intérêts des Algériens à l'étranger,

Renforcer le rôle des organismes communautaires algériens(suite...)

- Constituer un cadre de concertation et de mobilisation des Algériens à l'étranger pour défendre les intérêts de l'Algérie et participer à son développement;
- Se constituer comme interlocuteur fort et représentatif avec les autorités algériennes;
- Constituer un lobby qui peut servir au développement de la coopération entre l'Algérie et les pays d'accueil.

2-Sur le plan d'actions

- Sauvegarder l'identité culturelle algérienne.
- La promotion du patrimoine culturel algérien.

Renforcer le rôle des organismes communautaires algériens(suite...)

- Ces deux objectifs peuvent être atteints par les actions suivantes:
 - célébrer les fêtes nationales et religieuses pour sauvegarder les racines arabo- musulmanes de la Communauté Algérienne;
 - L'organisation de cours de langue nationale aux enfants de la Communauté ;
 - Organiser des rencontres familiales ;
 - Participer dans les différentes manifestations culturelles organisées au Québec à travers la présence des artistes algériens et l'exposition des produits algériens;
 - Organiser des salons d'exposition du patrimoine algérien dans des différents domaines ;
 - Organiser des conférences périodiques par des chercheurs algériens établis au Québec.

Renforcer le rôle des organismes communautaires algériens(suite...)

- Accompagner les immigrants dans le processus d'intégration par les actions suivantes:
 - Organiser des rencontres régulières de concertation et d'échange d'expérience qui contribuent à motiver les immigrants et positiver les esprits;
 - Organiser des conférences et des colloques sur le thème d'insertion professionnelle;
 - Informer les immigrants algériens sur les nouvelles mesures prises dans ce cadre.

Renforcer le rôle des organismes communautaires algériens (suite...)

3-Sur le plan d'implication politique:

- La participation des membres de la Communauté dans les différentes institutions élues permet de renforcer son rôle dans la société d'accueil.
- 70% des répondants de notre enquête encouragent et cautionnent l'implication de la Communauté dans la vie politique québécoise.
- L'efficacité de la participation de la Communauté dans les différents rendez-vous électoraux peut être assuré par:
 - Une bonne structuration de la Communauté ;
 - La conjugaison des efforts des différents organismes communautaires;
 - Avoir une vision commune.

Conclusion

- La réussite d'une personne passe en premier lieu par sa détermination et sa volonté de vouloir parvenir à des objectifs .
- Renforcer le dispositif déjà mis en place pour l'intégration des nouveaux arrivants.
- Renforcer la coopération et la collaboration de tous les acteurs concernés par cette problématique y compris les immigrants eux-mêmes.